

Le Fleuriellois

Bulletin municipal d'informations

« C'est un coin du Bourbonnais, la plus douce région de France. La rangée des collines boisées s'interrompt et la hauteur où est Fleuriel remplit l'intervalle, en arrière on voit le clocher de Fleuriel et la cure... »

Valéry Larbaud (Enfances)



Projet de plantation d'un verger communal en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Allier et de l'école.

Le début de l'année 2025 s'annonce très compliqué tant au niveau national qu'international. Nous devons donc tous composer avec ce contexte qui retentit sur nos communes.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le pays s'est quand même doté d'un budget. De ce fait, nous sommes en droit d'espérer l'octroi des dotations et subventions qui permettent à nos communes de payer une partie des frais de fonctionnement et des opérations d'investissement. Dans les prochaines semaines, le conseil municipal va approuver le bilan 2024. Les premiers chiffres dont nous avons pu prendre connaissance laissent entrevoir des excédents corrects et qui viendront abonder d'autant le prochain budget. Les conseillers, fin mars, vont donc préparer dans le détail le budget prévisionnel 2025. Nous en reparlerons le moment venu.

Ce début d'année marque également la parution du calendrier des animations diverses et variées qui sont proposées pour les mois à venir. Comme d'habitude, il y en aura pour tout le monde avec plusieurs nouveautés, à savoir les 2 journées du festival de l'Ane et des Traditions prévues les 31 mai et 1er juin. Selon les organisateurs, au cours de ces 2 jours nous devrions accueillir plusieurs milliers de participants.

L'Amicale Laïque n'est pas en reste puisqu'elle renoue en mai avec les randonnées pédestres. En plus de ses activités habituelles elle va réaliser un char fleuri qui sera présent le 14 août lors de la cavalcade du festival viticole et gourmand. Ces deux associations accueilleront avec plaisir les bénévoles qui pourraient donner du temps et faire bénéficier de leurs compétences.

Dans un autre domaine, nous assistons cette année à un grand nombre de mutations au sein de notre population. Près d'une dizaine de maisons ou terrains constructibles viennent d'être vendus ou sont en vente. Notre commune attire de plus en plus et ce sont la plupart du temps des jeunes couples qui arrivent. Nous leurs souhaitons une très bonne adaptation parmi nous en leur suggérant d'utiliser au mieux les services encore présents (école, garderie, cantine, mairie, agence postale, Com Com), mais de participer également au travers du milieu associatif à la vie de la commune afin de s'intégrer du mieux possible.

Informations sur la réunion du 27/01/2025

1– Modification des statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ADTA) :

Lors de sa réunion du 27 novembre 2024 à Cosne, l'assemblée générale extraordinaire de l'ADTA a décidé la modification de ses statuts, laquelle avait plusieurs buts :

- Valider le principe d'une nouvelle identité « Allier Bourbonnais Territoires »
- Simplifier le fonctionnement de la structure en accordant des pouvoirs élargis au conseil d'administration et à l'assemblée générale ordinaire en termes de modification de statuts, fixation des cotisations et tarifs des prestations.
- Mise en conformité avec la chambre régionale des comptes sur le fonctionnement et la gestion des agences, ouvrant les prestations à des entités publiques ne pouvant être membres ou encore en introduisant dès le prochain renouvellement du conseil d'administration l'élection de ses membres.

Le Conseil municipal accepte la modification des statuts proposés par l'assemblée générale de l'ADTA.

2– Rénovation Centre Socio-Culturel :

a) L'estimation définitive pour les travaux de rénovation du centre socio-culturel a été réalisé par le maître d'œuvre de la Commune et s'élève à 138 900 € HT, auquel il faut ajouter 2 350 € pour la mission de contrôle technique de SOCOTEC.

Le Conseil municipal accepte cette estimation. La Commune a déposé une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. La consultation des entreprises est lancée, de manière à ce que les travaux puissent être envisagés au troisième trimestre de cette année.

b) Séparation des compteurs électriques : Le Conseil municipal accepte le devis de raccordement direct proposé par ENEDIS s'élevant à 419.76 € TTC. Ainsi, le centre socio-culturel aura sa propre alimentation permettant de facturer l'électricité consommée aux utilisateurs privés de la salle.

3– Travaux Eglise :

Il est projeté d'automatiser l'ouverture et la fermeture de la petite porte de l'Eglise. Le principe est celui d'un aimant qui bloque la porte en dehors des heures d'ouverture. La dépense prévisionnelle s'élève à 2 722 € TTC. Celle-ci peut bénéficier d'une aide au titre de la Dotation de Solidarité Départementale.

4– Chantier d'insertion :

Au cours des vacances de février ou d'avril, il est prévu que les membres du chantier d'insertion réalisent les peintures des volets de la mairie côté place ainsi que celles des fenêtres arrières de l'école.

5– Travaux :

Au budget 2025, il est prévu de rénover :

- Le chemin des Charlets
- Le début du chemin de la Teillée au niveau du raccordement avec la route de la Veauvre sur 50 m
- Confection d'une patte d'oie pour le raccordement à la route D 36 impasse des Vignes.

La proposition globale de l'entreprise ADN pour un montant de 17 021 € TTC a été acceptée. Un autre devis sera demandé pour le regoudronnage du chemin de Chirat à la Veauvre.

Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Allier.

6– Plantation d'arbres :

a) Dix arbres fruitiers ont été récupérés auprès de la Fédération des Chasseurs de l'Allier dans un but pédagogique avec les écoles. Cette plantation aura lieu le 13 mars à 9h30 sur le terrain face à l'Historial en présence des élèves, enseignants, Fédération des Chasseurs et du Conseil municipal.

b) Cinq arbres d'ombrage seront plantés sur le parking du centre socio-culturel. Ces travaux sont susceptibles de pouvoir bénéficier de l'aide du Département au titre de la plantation des 350 000 arbres qu'il a décidé de financer.

7– Acquisition de matériels :

En accord avec la commune de Chareil-Cintrat, il est décidé d'acquérir auprès des Etablissements Caille une tronçonneuse de 45 cm de longueur pour une somme de 599 € TTC, ainsi qu'une remorque supplémentaire auprès des Etablissements Bardin pour une somme de 959 € TTC.

8– Visite du Centre de Gestion :

Le service Hygiène et Sécurité auquel adhère la Commune a réalisé une visite périodique des installations communales (équipements, contrôle aires de jeux...).

9– Adhésion à un service d'alerte pour violences :

Conformément au décret n° 2020-256 du 13/03/2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, toute autorité territoriale, depuis le 1er mai 2020, a l'obligation de mettre en place ce dispositif au sein de sa collectivité ou de son établissement public. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier propose aux collectivités de gérer pour leur compte ce dispositif de signalement par voie de convention. Cette mission est gratuite. Le Conseil municipal accepte.

10– Don du Patrimoine Fleuriellois :

Le patrimoine Fleuriellois a fait parvenir un don de 350 € pour le financement des plaques installées sur les tombes des soldats morts pour la France ainsi que la dernière inscription récemment gravée sur le monument aux morts.

Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement l'association et tous ses membres pour cette généreuse initiative.

11– Divagation des animaux domestiques :

Depuis plusieurs mois et surtout ces dernières semaines, la mairie enregistre des réclamations quant à la divagation fréquentes notamment de chiens sur les voies communales et départementales qui traversent notre Commune. Ces animaux pour la plupart de taille imposante importunent par leurs aboiements et leurs comportements très agressifs les piétons, randonneurs ou bien encore les cyclistes de notre commune ou celles environnantes.

Avant que l'on arrive à un ou plusieurs accidents, nous demandons aux propriétaires dont les animaux divagent souvent de tout mettre en œuvre pour que notre bourg et nos villages retrouvent la quiétude à laquelle ils ont droit et que chacun puisse se déplacer comme il l'entend.

12– Information SICTOM :

Depuis 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire

Le SICTOM Sud-Allier vous offre
1 kit compostage

Campagne de distribution 1^{er} semestre 2025

INSCRIPTION OBLIGATOIRE @ www.sictomsudallier.fr
 Rubrique «Réserver un composteur»

STOCK LIMITE

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr

Facebook, Pennesau Pocket, SICTOM SUD-ALLIER

La date du prochain Conseil municipal n'est pas fixée. Celle-ci dépend de la date à laquelle la Commune recevra les informations de l'Etat concernant les dotations et aides auxquelles elle peut prétendre en 2025. Elle sera alors communiquée par affichage en mairie et sur Intramuros.

I- Comité des Fêtes

L'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 28 février à 18h à la salle des associations. Les personnes qui souhaitent participer sont les bienvenues.

La traditionnelle soirée THEATRE aura lieu le

Samedi 29 mars à 20h30

Au centre socio-culturel



Adultes : 8 € / gratuit - 12ans

Buvette et viennoiseries

Infos et réservation au 07.86.50.77.46

Mairie de Fleuriel

Tél/Fax 04 70 56 91 11 -- Contact : mairie.fleuriel@wanadoo.fr

Gérard Laplanche, maire (06.08.03.22.26) / Pierre Lampaert (06.86.75.39.30)

Jacques Belot (06.50.48.66.30) adjoints.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi: 14h - 17h30 mercredi: 14h - 18h30 vendredi: 14h - 17h30

Permanence du maire le vendredi de 14h à 17h, des adjoints le lundi et mercredi après midi.

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 11h15

Dimanche de 9h30 à 10h30

Dépôt de pain sur commande

Vous pouvez trouver le défibrillateur
dans votre
commune au niveau
de l'entrée de la
Mairie, sur le bâtiment
à droite.



Numéros d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

Gendarmerie Chantelle : 04 70 56 60 88

Gendarmerie St Pourçain s/Sioule : 04 70 45 30 50

POMPIERS : 18

GENERAL EUROPEEN : 112

Les coordonnées utiles de la Communauté de Communes

Transport à la demande : 04.70.47.67.23 / tlib@ccspsl.fr

Portage de repas : 04 70 47 67 23

Urbanisme : 04 70 47 67 24 / urbanisme@ccspsl.fr

Passage du SICTOM

Ramassage tous les vendredis pour les ordures ménagères

Tournée le lundi, toutes les 3 semaines pour les déchets à recycler (poubelle jaune)

Pensez à sortir vos containers la veille au soir